

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 480 pris on Conseil d'administration le 13 mai 1939,

n° 480

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 mai 1939

Numéro JO

n° 510 du 31/05/1939

Date du numéro

31 mai 1939

TEXTE INTÉGRAL

Le bénéfice de l'entrepôt fictif est accordé aux docks d'alimentation de Djibouti.